



Innovation pédagogique et numérique

Le numérique, au service des formations, de la recherche et de l'innovation

La mobilisation des outils numériques et le développement de leurs usages dans les champs de l'administration, de la formation et de la recherche représentent un enjeu sociétal et universitaire majeur. Au-delà d'un effet de mode, le numérique devient une condition d'accompagnement tant des missions universitaires, à une époque où la production de données massives appelle de nouveaux moyens d'analyse, que des mutations rapides des environnements technologiques dans lesquels personnels et étudiant·e·s évoluent quotidiennement. Ces mutations exigent d'une université comme Rennes 2 qu'elle maîtrise la transition numérique. Ce pour quoi elle dispose d'importants savoir-faire.

Engagée précocement dans le développement d'infrastructures technologiques, elle a participé à la mise en œuvre de plusieurs programmes comme le « campus numérique breton » ([Bretagne C@mpus numérique](#)). Sur le plan scientifique, plusieurs de ses équipes d'accueil ont conduit des séries de travaux sur les usages et les enjeux humains et sociétaux du numérique, et largement contribué à la structuration de plates-formes ([LOUSTIC](#)) ou de réseaux de recherches ([M@rsouin](#)) à l'échelle régionale. La « mobilisation du numérique » doit donc intervenir à plusieurs niveaux.

Sur le plan des formations, l'université se propose d'engager un projet d'innovation pédagogique permettant aux enseignant·e·s de s'approprier de nouvelles pratiques (formations hybrides, pédagogie inversée, utilisation des réseaux sociaux, classes virtuelles, MOOC, etc.). L'université Rennes 2 s'est engagée dans le chantier de l'innovation pédagogique et numérique dans le but de favoriser la transformation des pratiques universitaires afin de renforcer la réussite des étudiant·e·s de licence.

En l'occurrence, cette transformation pédagogique proposée s'appuie sur une mutation systémique des missions et postures de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur (gouvernances, enseignant·e·s, étudiant·e·s, services d'appui et support à la formation, etc.) dans une démarche de conduite du changement. Cette mutation aura pour effet majeur une profonde rénovation de l'organisation des établissements, des cursus et des services offerts aux étudiant·e·s.

Sur le plan de la recherche, l'université entend jouer son rôle dans la compréhension des enjeux sociétaux, économiques, éducatifs, territoriaux, juridiques du numérique, ainsi que dans le développement des humanités numériques, apportant ainsi sa lecture spécifique en complément des approches développées par les sciences et techniques de l'information et de la communication.

À voir aussi

[Politique de l'établissement](#)